



**Durée :** 3 jours



**Effectif :** 2 à 10 personnes maximum



**Public concerné :**

Tout électricien chargé d'assurer des travaux, interventions de dépannage ou de raccordement, des opérations de mesurage, essais et vérifications sur des ouvrages électriques BT ou HT.



**Suivi et Evaluation :**

Feuille d'émargement à signer par demi-journée par les stagiaires et le formateur.  
Délivrance d'une attestation de formation individuelle  
Questions orales ou écrites (qcm)  
Mises en situation  
Formulaires d'évaluation de la formation



**Prérequis :**

Être électricien ou avoir de bonnes connaissances équivalentes et/ou une expérience pratique professionnelle



**Tarif :** à partir de 3600 Euros HT

**Modalités et délais d'accès :** Cette formation est en présentiel.



Afin de vous inscrire à notre formation, merci de contacter au minimum 30 jours avant le début de la formation au 06 63 82 09 73 ou à l'adresse mail suivante: [commercial@evoa-formation.fr](mailto:commercial@evoa-formation.fr)

Une fois votre inscription validée, nous vous adresserons une convention de formation et une convocation vous sera envoyée par mail 7 jours avant le début de la formation.

En cas de subrogation de paiement, un accord du financeur doit nous être parvenu avec le début de la formation.

**Accessibilité aux personnes en situation de handicap :**



Notre organisme tente de donner à tous, les mêmes chances d'accéder ou de maintenir l'emploi et la formation.

Nous pouvons adapter certaines de nos modalités de formation, pour cela, nous étudierons ensemble vos besoins.

Pour toutes questions, merci de contacter Catherine DUTERTRE au 06 63 82 09 73 ou par mail à [catherine@evoa-formation.fr](mailto:catherine@evoa-formation.fr)

Décret n°2010-1118 du 22 septembre 2010 Art.R.4544-9 : »les opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage ne peuvent être effectuées que par des travailleurs habilités ».Art.R.4544-10 : »l'employeur s'assure que le travailleur a reçu la formation théorique et pratique qui lui confère la connaissance des risques liés à l'électricité et des mesures à prendre pour intervenir en sécurité lors de l'exécution des opérations qui lui sont confiées. Selon la norme nF c 18-510, Il est préconisé de suivre une formation de maintien et actualisation des compétences d'un jour tous les 3 ans

## Objectifs de la formation

---

- Permettre aux électriciens d'effectuer des opérations sur les ouvrages électriques, en appliquant les principes de sécurité de la norme uto nF c 18-510
- Cette formation permet à l'employeur de délivrer au salarié une habilitation électrique en fonction de l'avis établi par le formateur en fin de stage
- La formation tient compte des dernières évolutions et changements de normes afin de renforcer la prévention des risques et la sécurité dans le travail

## Organisation de la formation

- **Tronc commun b1 h1 mesurage et vérification**
  - Les dangers du courant électrique (électrocution, électrisation...)
  - Les principes de l'habilitation selon la norme nF c 18-510
  - Les installations, les zones d'environnement et leurs limites
  - Les principes de sécurité pour intervenir dans un environnement électrique
  - La sécurisation du circuit électrique : consignation, mise hors tension
  - L'appareillage, les verrouillages
  - Les équipements de protection collective et individuelle
  - Conception et surveillance des équipements et des opérations
  - Sensibiliser le chef d'entreprise ou la personne en charge de la prévention (Référént (e) SST) sur les obligations réglementaires et les outils permettant de mettre en place une démarche de prévention.

> **Opérations bt (basse tension)**

- Travaux hors tension en bt, au voisinage de pièces nues sous tension bt
- La consignation et la déconsignation en bt, et les documents applicables
- Le rôle des charges de consignation, de travaux et d'exploitation
- Evaluation des risques, procédures à mettre en œuvre, prévention
- Cas d'étude : remplacement de fusibles, de lampes, opération d'entretien

> **Conduite à tenir en cas...**

- D'incident ou accident
- D'incendie

> **Pratique**

- Les équipements et installations électriques
- Les équipements de protection
- Les opérations bt et consignation

## Moyens et méthodes pédagogiques

- Equipe pédagogique : Formateur spécialisé en habilitation électrique
- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation
- Documents supports de formation projetés
- Exposés théoriques
- Etudes de cas concrets
- Quizz en salle
- Divers outillages et appareils électriques

## Lieu prévisionnel de la formation

L'information précise sera portée directement sur la convocation

Le lieu est aménagé pour faciliter l'accès et l'usage aux personnes à mobilité réduite.

<https://www.capemploi-72.com>

Toute variante souhaitée doit faire l'objet d'un programme sur mesure. La qualité de la formation préalable ne saurait être garantie si le nombre de participants, la durée pédagogique effective et les moyens techniques requis ne sont pas respectés.

### Nous contacter

06.63.82.09.73 – 02.43.80.81.52  
commercial@evoa-formation.fr